

Commission patrimoine, réunion du 25 octobre 2017

Présents : Odile Alègre, Jacqueline Coursière, Laurent et Virginie Daven de Cordes, Pierre Fèvre de Milhars, Jean François Gaschi, Jean Guitton, Bernard Holderlé, Annie et Christian Vigié.

– Organisation : La commission, bien que fonctionnant depuis 2015, n'est pas signalée dans la liste des commissions. Sur le site de la Mairie, le patrimoine est dans le périmètre de la commission qui s'occupe des logements et bâtiments municipaux alors qu'il n'y a aucun lien entre les deux groupes de travail.

Bernard suggère de s'adresser à Marietta pour que le site soit modifié.

– Dolmen – réaménagement du carrefour – site classé depuis 1886 – sépulture de 4000 ans

Rappel : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été consulté en 2015 et son projet a été présenté à la Municipalité, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), au Service Territorial de l'Archéologie et du Patrimoine (STAP) et au Service Régional Archéologie (SRA) en septembre 2016. Le projet est approuvé. Il faut informer les habitants et demander au Conseil Départemental d'étudier la faisabilité du

réaménagement du carrefour avant de finaliser le projet définitif.

Présentation du diaporama vidéo illustrant ce projet de réaménagement (il manque quelques photos pour finaliser), suivi d'une discussion centrée sur le nouveau sens de lecture du monument suite aux fouilles de 1995 (ouverture de la chambre funéraire à l'Est, du côté de la pierre affaissée) et sur l'aménagement actuel qui ne met pas le monument en valeur.

A faire :

- Finaliser le diaporama
- Envoyer le dossier au département pour étude de faisabilité de la suppression du segment routier à l'Ouest.
- Informer les habitants dans des modalités à définir
- Installer un panneau avec l'aide du SRA
- Pierre suggère de mettre un article dans la Dépêche et le Tarn Libre : lui communiquer un texte et 2 photos.

Noter que :

L'enlèvement du tas de terre par la DDT (ex DDE) semble compromis. Nous pensions communiquer sur cet événement qui aurait marqué le début du réaménagement, et la DDT locale était d'accord, mais tout est remis en cause quand il s'agit de planifier l'opération.

Il n'est pas prévu de réhabiliter le monument lui-même.

Commanderie – connaître et préserver – site inscrit depuis 1927

Rappel : l'Architecte de Bâtiments de France (ABF) a été consulté et a fait des constats et préconisations.

Présentation du diaporama vidéo sur le projet de mise en valeur suivi d'un échange.

A faire :

- Couper les arbres qui gêneront les relevés des archéologues : sera fait avant Noël
- Reprendre la dé-végétalisation car ça pousse : une équipe de bénévoles se constitue (Laurent, Virginie, Odile et Jef) des dates seront fixées, dont une première intervention à Noël, en fonction de la météo. Nous ferons appel aux bonnes volontés.
- Clôture du cimetière du bas car la dévégétalisation va « l'ouvrir » : une fermeture provisoire en châtaigner sera posée.
- Trouver un archéologue médiéviste pour notamment superviser les travaux de nettoyage afin de ne pas anéantir des vestiges sans s'en rendre compte : Yoan Mattalia a été interrogé sur ce point et le CAPA pourrait aussi être sollicité.
- Réunir les fonds de la part communales (20% minimum pour un monument protégé) : une collecte a été lancée avec la Fondation du Patrimoine. 770 euros sont collectés à ce jour et il faut 5000 euros pour lancer les travaux.
- Promouvoir la collecte : une nouvelle plaquette sera largement distribuée. La vidéo sera mise sur youtube et pourra être partagée. Demander à la commission Communication si un compte facebook peut être créé et utilisé pour diffuser l'info. Les radios locales peuvent aussi être contactées. Une expo photo est en gestation... pour laquelle la Mairie doit demander l'autorisation d'utiliser les cartes postales des AD 81.
- L'étude archéologique du bâti qui va être réalisée, consiste à relever tous les détails (dessin pierre à pierre très conséquent à la commanderie) afin d'identifier les époques de construction. Cette étude intéressera les chercheurs et elle fournira des plans pour les opérations de restauration. Des sondages seront suggérés afin de localiser l'emplacement des parties médiévales (donjon, tour-porche...).

Noter que :

Un groupe travaille à l'organisation des 800 ans de Cordes en 2022. Des membres voudraient y associer les villages des environs. Pourquoi pas Vaour ? A suivre.

Faut-il une association pour porter ces projets ? Actuellement, le travail avec les élus

fonctionne et ce soutien rend une association facultative.

Eglise du village

Les abat-sons doivent être réparés. Un arbre pousse sur le clocher et va provoquer des dégâts importants. De plus, nous apprenons qu'il y a un problème avec un vitrail et que la Mairie va devoir trouver des financements qu'elle n'a pas.

Remarque : c'est avec des collectes avec la Fondation du Patrimoine que les mairies financent ce type de travaux. Finaliser le lancement complet de la première collecte pourrait permettre de lancer ensuite une collecte pour l'église.

Il est rappelé que l'église du village, même si elle est récente (1860), est liée aux autres lieux de culte à Vaour : la chapelle de la commanderie agrandie en église, et l'église primitive « perdue ». Et qu'en outre, elle a de très vastes murs qui pourraient nous permettre de créer des décors, et donc du patrimoine à léguer aux générations futures, si nous avons collectivement l'audace de le faire.

Eglise St Pierre

Nous avons perdu la trace de l'église du village détruite en 1574... mais nous sommes sur des pistes sérieuses grâce à des documents des Archives départementales (AD) 81 et AD 31.

Etude de documents :

Nous étudions des documents des archives pour trouver d'autres éclairages. Pierre fait partie d'une association de généalogistes qui a un grand réseau, et Odile a fait un stage de paléographie (transcription des écritures anciennes). Après une démonstration de transcription avec un logiciel spécialisé, et un florilège des découvertes, Odile et Pierre envisagent de faire un point sur ces recherches dans quelques temps.

Cette réunion s'est terminée à 20h, comme prévue, et des échanges informels ont continué après la réunion montrant l'intérêt des participants.